

# MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

CORE Direct Débit

RUM (Référence Unique de Mandat)

Réservé à notre organisme



malakoff médéric  
humanis



## RÉFÉRENCES DU SOUSCRIPTEUR

Siren / Siret

Raison Sociale

Adresse

Code postal

Ville

Pays

Réservé à notre organisme

Code Identifiant du débiteur

## POUR LA BONNE TENUE DE VOTRE DOSSIER :

- 1- Contrôlez les références indiquées.
- 2- Datez et signez.
- 3- Retournez cet imprimé à :

Humanis  
TSA 60020  
41971 Blois cedex 9

## COMPTE À DÉBITER

Numéro d'identification international du compte bancaire - **IBAN**

Code international d'identification de votre banque - **BIC**

Type de paiement :  Récurrent

## CRÉANCIER

Humanis Prévoyance

29, boulevard Edgar Quinet - 75014 Paris - France

Identifiant Créancier SEPA-ICS : FR27ZZZ427003

## ENGAGEMENT

Vous autorisez notre organisme à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte conformément aux instructions de notre organisme.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle.

Une demande de remboursement doit être présentée :

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

Vos droits concernant ce mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

À  le  Signature (et cachet de l'entreprise le cas échéant)